



Mourir comme un chien !

« Mourir ou même crever comme un chien » : cette expression populaire désigne sans équivoque pour personne, une mort misérable, abandonné de tous, quand « tuer comme un chien » vient indiquer que cette mise à mort sera sans pitié.

Faut-il encore aujourd'hui qu'une mort de chien, puisse être à ce point misérable... ?

Aujourd'hui comme hier

Au cours de l'histoire, l'être humain a réservé un sort inégal à l'espèce canine, mais il a surtout constamment exploité ses formidables et multiples dispositions (même les plus improbables !) en les lui faisant payer du prix de sa vie.

Les chiens ont été utilisés entre autres et plusieurs siècles durant, comme de véritables médicaments.

Ici, contre la goutte on mettait des emplâtres de graisse de chien ...

Là, on préconisait d'appliquer de la peau de chien contre les démangeaisons...

Ou bien on soignait les migraines avec un petit chien chaud et ouvert, posé sur la tête du malade, telle une bouillotte... !?

La liste peut encore s'allonger de ces morts de chien pour servir l'Homme, parce que de nos jours aussi, ce compagnon si apprécié meurt souvent lamentablement comme objet d'expériences. On l'affame, le drogue, le mutile, le jette même parfois vif aux ordures.

Malheureusement aujourd'hui, il n'y a pas que ces pauvres bêtes qui sont objet d'une mort misérable comme victimes de la vivisection, dans des laboratoires dits de recherches « fondamentales »

Le chien aimé de la famille, devenu simplement « encombrant », peut aussi être mis à mort en pleine force de l'âge, pour autant que les formes légales soient respectées.

L'abattre soi-même peut conduire à des poursuites judiciaires, mais confier ce meurtre à une société dite « de protection » ou à un professionnel dit « du bien-être » de ce même animal, est socialement toléré.

Je parle de chiens supprimés, « piqués » non pas parce qu'ils sont handicapés par le grand âge ou une pathologie lourde, entraînant des souffrances qui conduiront inévitablement à l'issue fatale. Pour ceux là, je parlerais d'euthanasie, suivant cette théorie selon laquelle il est licite d'abrèger la vie d'un incurable, pour lui épargner des souffrances.

Non, je parle là du meurtre de ces chiens aux comportements agressifs, destructeurs, en tout cas indésirables autant qu'inexpliqués. Leurs maîtres, souvent incapables de s'impliquer en prenant la mesure de leur responsabilité face aux conduites désordonnées de leur animal, ont choisi de ne pas les garder en préférant penser que « c'est la faute du chien »

Où sont les responsabilités ?

Tout comportement est toujours une réponse à ce qui est vécu par le sujet dans son quotidien, et donc ne peut qu'être évalué dans le contexte relationnel où il apparaît.

Alors aujourd'hui, peut-on encore penser qu'un chien devienne tout seul, dangereux, destructeur ou peureux ? Et que ses maîtres puissent ne pas y être pour quoi que ce soit ?

Même s'ils ont fait l'acquisition d'un chiot mal socialisé pendant ses 8 premières semaines de vie, et qu'ensuite celui-ci se montre incapable du moindre apprentissage, leur responsabilité est grande malgré tout.

Avant toute acquisition, s'informer des critères du choix d'un chiot relève du bon sens, comme d'en vérifier les bases auprès de l'éleveur que l'on aura retenu.

Des chiots qui n'ont pas reçu les stimuli nécessaires à leur bon développement sur leur lieu d'élevage sont malheureusement encore proposés à la vente. Ces jeunes animaux peuvent se montrer effrayés par toute nouveauté ou agités, mordilleurs à l'excès, voire agressifs quand ils sont mis en contact avec humains ou congénères.

Le site francophone du chien



Incapables d'apprentissages (ou presque) ces chiots débordent rapidement leurs maîtres y compris certains professionnels consultés.

La responsabilité est alors collective, c'est aussi bien celle des futurs maîtres inconséquents qui continuent de considérer le chien comme un objet, et l'achètent sans s'informer de sa bonne préparation à une vie de famille, que celle de certains super marchés de l'animal ou d'éleveurs indécents...

Faire l'acquisition responsable et concertée, d'un chiot convenablement sociabilisé chez un éleveur de qualité, n'est pas tout pour autant.

Il incombe ensuite au maître d'offrir à son petit animal, les meilleures conditions de vie et de développement, et cela d'abord dans le respect des codes sociaux qui lui sont propres.

Si les règles de vie proposées à l'animal sont changeantes, voire inexistantes ! des comportements désordonnés de toutes sortes (symptômes de ses difficultés d'adaptation) ne tardent pas à apparaître à la surprise générale.

Certains rituels de priorité d'accès à la nourriture ou de gestion de l'espace et des interactions par exemple, sont pourtant réducteurs d'ambiguïté pour le chien et favorisent l'harmonie des relations. Ne pas prendre la peine de les connaître, les appliquer et dans quels buts, c'est s'exposer à mettre en place une relation basée uniquement sur les idées reçues où règne l'anthropomorphisme.

Selon les contextes familiaux, d'incompréhensions du chien en incompréhensions des maîtres, les relations peuvent se détériorer et déboucher sur des conflits, avec un animal devenu semble-t-il ingérable.

Ce sont pourtant des interprétations erronées de leurs comportements, des attentes inconsidérées, des rôles antagonistes parfois impossibles à assumer, et l'anthropocentrisme en général, qui ont poussé ces chiens à des conduites inacceptables pour leurs maîtres.

Trop de propriétaires de ces chiens sont vite enclins à dresser ou médicaliser l'animal, autant que prompts à croire **qu'alors tout aura été tenté.**

Ils « oublient » de penser qu'essayer de comprendre avec un comportementaliste et changer leur modèle de relation, éviterait souvent de conclure qu'il n'y a plus qu'à se « défaire » par la mort de cet animal devenu ingérable « par leurs soins ! » (Avec si possible la bénédiction du professionnel qu'il les y aidera...)

C'est ainsi que quantité de ces chiens-là finissent de cette mort appelée hypocritement « euthanasie » et que je juge bien misérable.

Danièle Mirat Comportementaliste
<http://www.communicanis.com>

Frenchtoutou - 14, avenue des Monts clairs - 92700 Colombes

tél : 08.92.70.10.92 - fax : 01.47.86.35.17

info@frenchtoutou.com